



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



1764

29

LETTRES

SUR

# LE SPIRITISME

ÉCRITES A DES ECCLÉSIASTIQUES

PAR

M. J. B.

J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pourriez les porter présentement.

Quand cet Esprit de Vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité; car il ne parlera pas de lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu, et il vous annoncera les choses à venir.

(ST JEAN, ch. XVI, v. 12-15.)

Et lorsqu'il sera venu, il convaincra le monde touchant le péché, touchant la justice et touchant le jugement.

(ST JEAN, ch. XVI, v. 8.)

---

Prix : 50 centimes

---

PARIS

LEDOYEN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

PALAIS-ROYAL, GALERIE D'ORLÉANS, 31

—  
1864



41

2018  
—  
7.

LETTRES  
SUR  
LE SPIRITISME



# LETTRES

SUR

2.

# LE SPIRITISME

ÉCRITES A DES ECCLÉSIASTIQUES

PAR

M. J. B. *ℓ*

J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pourriez les porter présentement.

Quand cet Esprit de Vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité; car il ne parlera pas de lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu, et il vous annoncera les choses à venir.

(ST JEAN, ch. XVI, v. 12-13.)

Et lorsqu'il sera venu, il convaincra le monde touchant le péché, touchant la justice et touchant le jugement.

(ST JEAN, ch. XVI, v. 8.)

---

Prix : 50 centimes

---

PARIS

LEDOYEN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

PALAIS-ROYAL, GALERIE D'ORLÉANS, 31

1864



---

SAINT-CLOUD. — IMPRIMERIE DE M<sup>me</sup> V<sup>o</sup> BELIN.

Depuis deux ans que ces lettres ont été écrites, je n'avais pas eu l'intention de les publier ; si je les fais paraître aujourd'hui ce n'est qu'à la sollicitation de quelques personnes auxquelles je les avais lues, et qui, entendant toujours se reproduire les mêmes objections, ont pensé qu'il pourrait être utile qu'elles fussent connues de ceux qui repoussent sans l'étudier l'enseignement des Esprits.

Puissent ces lettres persuader tous ceux qui les liront de ne pas combattre le spiritisme, mais au contraire de l'aider dans sa marche régénératrice !

M. J. B.



# LETTRES

SUR

# LE SPIRITISME

---

Paris, le 13 Juin 1862.

**MONSIEUR LE CURÉ DE STE-E\*\*\*,**

J'ai appris que des personnes qui croient aux enseignements donnés par les Esprits, ont été repoussées du tribunal sacré; comme je professe la même croyance, et que sincèrement catholique je pense qu'il peut être fâcheux que les ministres de l'Église repoussent les âmes que le spiritisme se trouve indubitablement appelé à leur envoyer, je viens humblement, mais avec une conviction parfaite, vous soumettre les idées qui me sont suggérées par l'ensemble des enseignements spirites, et appeler votre attention sur ces croyances que de prime-abord on juge parfois fausses et dangereuses, et qu'après mûr examen on peut reconnaître moins éloignées de la Vérité qu'on ne le supposait d'abord.

Je ne suis qu'un faible écho redisant une syllabe des enseignements donnés par les envoyés de Dieu; mais ayant le bonheur de connaître par Eux la bonté infinie de Dieu et son amour pour les hommes, et animé du désir sincère de le faire mieux connaître, et de voir qu'Il soit aimé et servi en *esprit* et en *vérité*, et non pas seulement par des cérémonies où le cœur a peu de part, je viens vous dire :

Monsieur le curé, vous avez charge d'âmes, votre désir le

plus sincère est de les sauver en les amenant à Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est la *Voie, la Vérité et la Vie*. Eh bien, au nom de l'immense responsabilité que fait peser sur vous cette charge spirituelle, ne repoussez pas sans la connaître cette Révélation spirite, qui se manifeste dans toutes les parties du monde, et fait que ceux qu'elle a éclairés de la Lumière divine, se comptent par milliers dans chaque ville, non-seulement de la France et de l'Europe, mais de tout le Monde civilisé.

Le divin Sauveur nous a dit lorsqu'il était sur la terre, que l'on pouvait juger de la bonté d'un arbre par ses fruits; or, Monsieur le Curé, avant de condamner le Spiritisme à être coupé et jeté au feu, prenez connaissance de ce qu'il enseigne. Si au lieu de mener au matérialisme, comme le disent ceux qui n'en ont pas étudié le premier mot, il vient au contraire le détruire en combattant le scepticisme, cette plaie de la société moderne; si, en donnant par la permission de Dieu les preuves les plus convaincantes de l'immortalité de l'âme, et la connaissance des récompenses ou des peines que subit l'Ame par delà la tombe; si par la pratique de la Charité d'une manière universelle envers tous nos frères, il est l'application vraie des grands principes de fraternité donnés par le divin Sauveur; si par une connaissance plus grande de l'immense amour de Dieu pour ses créatures, qui veut qu'elles soient *toutes sauvées* (car Notre-Seigneur n'a pas donné sa vie pour quelques-uns seulement, mais pour tous), l'Ame pénétrée d'amour et de reconnaissance est portée à étudier et à mieux pratiquer les commandements et les enseignements du divin Maître, ah! Monsieur le Curé, ne verrez-vous pas que loin de venir combattre le Christianisme, le Spiritisme en est au contraire le plus fervent auxiliaire.

L'homme sera-t-il assez téméraire pour mettre des bornes à la puissance de Dieu? Dieu n'a-t-il pas déjà instruit l'humanité par ses Envoyés, par ses Prophètes? Il a fait plus; Il a livré à la mort son Fils pour la racheter, afin qu'elle puisse rentrer en possession du bonheur qu'Il lui a destiné dès le commencement du Monde!... Eh bien, quand ce Père de Miséricorde voit que ce Sacrifice est rejeté et rendu inutile pour plusieurs de ses enfants prodigues, ne peut-il, Lui le Tout-Puissant, envoyer ces âmes immortelles, qui nous ont précédés sur la terre et qui l'ayant servi avec fidélité sont maintenant en possession du bonheur céleste, et leur dire :

« Allez, redressez les voies des pécheurs, choisissez les  
» hommes de bonne volonté qui voudront travailler au champ  
» du Père de famille; vous en ferez des médiums, qui se-  
» ront les intermédiaires et les canaux par lesquels vous  
» transmettez mes ordres, et la connaissance des vérités  
» qu'ils ont méconnues ou oubliées. »

Et voilà que presque dans chaque famille un peu nombreuse on trouve un ou deux médiums. Ce sont des vieillards, des hommes dans la force de l'âge, des femmes, des enfants qui, animés de l'esprit de Dieu, se mettent à écrire sous l'inspiration des bons Esprits venant leur expliquer les divins enseignements, et ce qui peut être révélé à l'homme des mystères de notre sainte Religion, alors même qu'ils sont complètement illettrés. Des vieillards qui ne croyaient à rien, rentrent en eux-mêmes; de jeunes hommes sceptiques et railleurs quittent leur vie de désordre pour vivre selon les lois saintes de l'Évangile; des pères de famille, qui étaient la honte et le désespoir de ceux dont ils auraient dû être l'exemple de vertu et de dignité, remplissent enfin ce devoir sacré; des hommes et des femmes qui, hélas depuis longtemps,

n'allaient plus entendre la parole sainte, et puiser dans les divins sacrements la force de surmonter leurs passions, sont touchés de repentir et reviennent à Dieu, et l'on ne voit pas là le doigt de Dieu ainsi qu'une preuve touchante de sa bonté pour les pécheurs !

Ah! Monsieur le Curé, je vous en conjure, ne repoussez pas, ne condamnez pas sans l'entendre cet Enseignement qui vient d'en Haut, éclaire beaucoup d'âmes et les ramène dans le sein de l'Église ; si vous les rejetez, vous, Ministres de Dieu, dont la mission est de conduire les âmes au divin bercail de Jésus-Christ, que voulez-vous qu'elles deviennent, où iront-elles!...

Le Seigneur sans doute dans sa divine Miséricorde aura pitié d'elles, car elles auront eu la volonté de suivre ses voies; mais vous qui les aurez chassées comme des brebis atteintes d'une contagion qui aurait pu infester tout le troupeau, n'aurez-vous pas à répondre devant Dieu de votre peu de charité; vous, médecins des âmes, vous devez étudier les maladies qui peuvent les frapper et connaître les symptômes morbides par lesquels elles se révèlent ; c'est avec la douce mansuétude du Christ que vous devez les éclairer si elles sont dans l'erreur, les ramener si elles sont dans une mauvaise voie, les guérir si elles sont malades ; Jésus ne touchait-Il pas de ses mains les plaies des lépreux pour les guérir? Mais pour pouvoir travailler efficacement à la cause de cette maladie nouvelle dont vous les croyez atteintes, il faut que vous l'ayez étudiée à fond, et ce n'est pas seulement sur des apparences, ou pour mieux dire sur des préventions qui peuvent être mal fondées, que vous devez de votre propre autorité les retrancher du troupeau de Jésus-Christ, et les condamner à un enfer *éternel* comme vous le croyez.

Vous leur dites : renoncez à toutes ces idées dangereuses et ne vous en tenez qu'à l'Évangile et au Credo ; mais c'est ce que font les véritables Spirités ; ils tâchent de se conformer du mieux qu'ils le peuvent aux Enseignements de ce Livre divin dont les paroles sont Esprit et Vie, et ils croient sans réserve à tout ce que contient le symbole de la foi catholique. Ils reconnaissent un Dieu, Créateur de toutes choses, ils l'adorent ainsi que Jésus-Christ son Fils, qui, par son Incarnation dans le sein de Marie et sa mort ignominieuse sur la Croix, a satisfait à la Justice de son Père, et a racheté nos âmes de la mort *éternelle*. Si nous devons être damnés, à quoi aurait servi le sacrifice du Sauveur qui est venu pour les pécheurs et veut les sauver tous ? Après sa mort corporelle, Jésus est descendu aux enfers pour en retirer les Ames des justes souffrant de la privation de la vue de leur Seigneur, et aussi celles qui y gémissaient et portaient la peine de leurs péchés ; si par son sacrifice, qui a réconcilié l'âme coupable avec le Dieu qu'elle avait eu le malheur d'offenser, Il retire de l'enfer, cet enfer n'est donc pas éternel.

Jésus ressuscite, il se montre vivant, et ensuite monte au Ciel : comme le dit l'apôtre saint Paul, de même que notre chef est ressuscité nous ressusciterons aussi ; et lorsque par le repentir et par l'expiation nous aurons satisfait à la peine *temporaire* due au péché, que nous aurons été épurés par le feu des souffrances, nous entrerons aussi dans son royaume, et irons à la place qu'Il nous a préparée, ainsi qu'il nous l'est dit dans l'Évangile ; mais pour la peine éternelle, elle a été remise et effacée par l'effusion du sang de Jésus-Christ.

Qu'y a-t-il là qui soit contraire aux dogmes de l'Église ? Le Symbole dit que nous croyons à la vie éternelle, il ne parle pas de la mort ou enfer éternel ; et cette croyance n'est-elle

pas plus conforme à la Bonté de Dieu ? C'est pour avoir mal compris, mal interprété le sens de ces paroles, qu'au lieu de nous montrer Dieu comme un Père plein de tendresse, qui ne châtie ses enfants que pour les forcer à devenir meilleurs, et leur donner ensuite un bonheur durable, on nous le montre comme un juge inexorable qui punit par des tourments sans fin, un moment de coupable égarement ; car qu'est-ce que la vie terrestre la plus longue en comparaison de l'éternité des éternités?... Une seconde..... moins encore, car qui peut sonder et mesurer l'immensité de l'infini !.....

Oh ! non, Dieu ne nous a pas condamnés à un malheur éternel. Il est vrai qu'ainsi qu'il est dit dans l'Évangile, il y a un feu éternel, puisque sa justice est éternelle, et que tant qu'il y aura des pécheurs impénitents il faudra pour eux un lieu d'expiation, mais chaque âme individuellement n'y est pas condamnée pour l'éternité, bien qu'elle puisse y rester des siècles, ainsi qu'on l'a su par des révélations de quelques esprits souffrants, auxquels Dieu a permis de se communiquer pour servir à l'instruction de ceux qui sont encore sur la terre, et auxquels ils demandent des prières.

La croyance à un enfer éternel retenait-elle les hommes sur la pente glissante du vice ? les rendait-elle plus vertueux ? Non ; de nos jours le scepticisme a envahi toutes les classes de la société ; on traitait tout cela de fables, et les véritables adorateurs et serviteurs de Dieu diminuaient de jour en jour ; eh bien ! par cette grande faveur de la révélation des Esprits, que Dieu permet maintenant d'une manière si générale, on a une idée plus juste de son Infinie Bonté et de sa Toute-Puissance, qui ne peut permettre que Satan lui dispute les âmes et les perde, car alors il serait plus puissant que Dieu.

Le plus grand ennemi de l'homme c'est l'orgueil avec tout son cortège de passions mauvaises ; c'est là le démon qu'il doit attaquer et combattre sans relâche, car c'est lui qui le porte à offenser Dieu ; mais avec la grâce du divin Rédempteur il sortira victorieux de sa lutte ; car la tête de ce serpent de l'orgueil a été écrasée lors de l'humble Incarnation du Verbe de Dieu, qui s'est fait notre frère pour que nous puissions être sauvés par lui, et être héritiers avec Lui...

Mais, dans une existence terrestre, il arrive le plus souvent que notre âme offense Dieu d'une manière bien grave, au lieu de suivre ses commandements et d'acquérir les vertus qui nous font monter vers Lui, et nous rendent dignes de ses éternelles récompenses ; après la mort corporelle notre âme est donc jugée, et selon ses œuvres elle est envoyée dans un lieu de paix et de bonheur, ou dans un lieu de souffrances et d'expiation ; mais comme l'âme, privée d'un corps, manque des organes nécessaires pour pouvoir accomplir des actes qui manifestent sa volonté, qu'elle ne peut réparer les fautes qu'elle a commises, lorsqu'elle possédait ces mêmes organes, ni pratiquer les vertus contraires à ses vices passés, en un mot progresser pour se rapprocher de Dieu, et qu'elle ne peut rester indéfiniment dans cet état transitoire qui n'est ni la mort éternelle que le Sauveur a détruite, ni la vie ou le bonheur éternel que l'Âme n'a pas mérité, Dieu lui permet de revenir sur la terre animer le corps du petit enfant qui va naître, et lui donne ainsi le moyen, dans cette nouvelle existence corporelle qui va se dérouler devant elle, de réparer ses fautes antérieures. Comme cette âme a conservé une intuition de ses inclinations bonnes ou mauvaises, de là viennent ces penchants différents et cette propension au mal, qu'elle porte en elle-même, et qui est la conséquence de

ce péché d'une origine antérieure à l'incarnation actuelle.

L'Ame subit autant de réincarnations successives qu'il est nécessaire à son avancement, jusqu'à ce qu'elle soit arrivée à l'état de perfection auquel Dieu la juge digne de recevoir la récompense promise aux élus; et ces épreuves peuvent durer des millions d'années, si pendant tout ce temps l'Ame ne profite pas des grâces que Dieu lui donne dans la durée de ses incarnations pour s'améliorer. On ne peut donc, pour vivre dans le désordre, se prévaloir que l'enfer n'est pas éternel; car de cruelles souffrances et des épreuves qui durent des milliers d'années, ressemblent bien à une éternité; d'autant plus que l'esprit coupable ne pouvant en prévoir la fin, croit qu'en effet elles seront éternelles.

Quant à la supposition de quelques personnes qui pensent que les spirites croient à la métempsycose, c'est une erreur; ils ont une trop haute idée de la dignité de l'Ame humaine, fluide animé par le souffle de Dieu et créé à sa ressemblance, pour admettre qu'elle aille animer le corps d'un ours ou celui d'une fourmi; mais ils pensent que la sagesse du Créateur, qui donne à chaque semence le corps qui est propre à chaque plante, et fait que la chair de l'homme est autre que la chair des mammifères, ou celle des oiseaux, ou celle des poissons, a préparé à l'Ame humaine une demeure corporelle convenable, pourvue de tous les organes nécessaires à la manifestation de ses facultés, d'un ordre infiniment supérieur à celui de tous les animaux créés pour être assujettis à la domination de l'homme, qui par son intelligence est le roi de la Création terrestre, et n'en peut devenir l'infime vermisseau.

Le Spiritisme n'est pas une doctrine nouvelle: il ne vient que nous rappeler et nous confirmer l'Évangile; mais il explique bien des points obscurs que l'on rejetait faute de pou-

voir les comprendre, et, grâce à lui, maintenant la Foi et la Raison sont sœurs et peuvent marcher en se donnant la main. Il fait aimer et pratiquer les vertus chrétiennes, et il est une source d'ineffables consolations pour tous ceux qui souffrent, soit des peines de l'âme, soit de celles du corps, en ce qu'il démontre leur utilité pour satisfaire à la justice de Dieu pour l'expiation de fautes d'une existence antérieure, ou comme épreuves qui courageusement supportées élèveront l'Âme à un bonheur plus grand ; et dès lors, au lieu du murmure qui est une sourde révolte contre la volonté de Dieu, une soumission pleine et entière rend le calme à l'âme affligée en y faisant habiter la douce résignation !...

Ces bienfaits, dira-t-on peut-être, étaient donnés aux âmes pieuses par la religion chrétienne sans l'aide du spiri- tisme. Oui : les âmes pieuses trouvent en elle toutes les con- solations et tous les secours nécessaires pour arriver au bon- heur céleste ; mais ce n'est pas pour celles-là que les ensei- gnements spirites sont donnés. Continueurs de la sublime mission de Charité commencée par le Sauveur, les Esprits ou âmes que Dieu envoie vers nous, ne viennent point pour les justes, mais pour toucher et ramener les pécheurs ; et pour arriver à ce but que de moyens ils emploient : pour les uns les manifestations physiques ; pour d'autres, les consolations apportées par delà la tombe par un ami, un parent tendre- ment regretté ; pour d'autres encore, les enseignements les plus élevés de la Morale, de la Religion ; pour d'autres enfin, l'explication des phénomènes incompréhensibles, et celle des lois qui régissent les mondes, en ce qui touche à notre tour- billon planétaire : et tout cela dans le but de nous prouver que, en dehors de nous et de ce qui peut tomber sous l'appré- ciation de nos sens, il est un monde invisible qui nous voit,

nous entend, répond à notre pensée avant même que nous l'ayons formulée ; que notre âme étant de même nature, du même fluide que les âmes qui sont dépouillées de leurs corps, et qui peuplent l'espace qui nous environne, nous pouvons communiquer avec elles par la transmission de leur fluide qui se communique au nôtre ; et que les âmes étant toutes sorties de Dieu qui les a animées de son souffle, de son Esprit, nous pouvons de même, par nos aspirations, par nos prières, communiquer avec notre Père Céleste.

L'incroyant ne peut plus dire : Dieu est si loin qu'il ne s'occupe pas de nous ! Sa raison lui démontre que Principe Intelligent, Créateur et Conservateur, Il est partout ; et les manifestations des Esprits lui rendent sensible la confirmation de cette vérité, en même temps qu'elles lui donnent des preuves touchantes de sa Bonté envers chacun de ses enfants, lorsqu'il s'adresse à Lui ; mais il laisse livrée à elle-même et à son libre arbitre l'âme orgueilleuse qui rejette ses commandements, et pour vivre sans contrainte refuse d'étudier les Enseignements divins.

L'Enseignement Spirite est identiquement le même que celui du divin Code donné par le Sauveur ; il n'y ajoute rien, il n'y retranche rien ; mais par des développements explicatifs il en rend la pratique et la compréhension plus faciles ; et comme depuis dix-huit siècles l'Esprit humain a progressé (suivant en cela la loi commune qui régit toutes choses), de nos jours l'homme aime à pouvoir se rendre compte de l'utilité de ce qu'on lui dit de croire ; la foi aveugle ne peut s'imposer à lui d'une manière absolue, et Dieu tenant compte de ce besoin qu'ont les âmes de mieux connaître et de mieux comprendre, leur envoie son Esprit qui, par l'intermédiaire des âmes ou esprits qui nous ont précédés, vient

nous éclairer de sa Lumière divine qui augmentera et se manifestera plus éclatante et plus vive, à mesure que nos intelligences seront mieux préparées à en recevoir les chauds et vivifiants rayons.

Loin donc de repousser ces Enseignements qui sont comme les précurseurs qui nous annoncent l'avènement du Soleil de Justice, recevons-les avec reconnaissance, et tâchons d'y conformer notre conduite ; car le Spiritisme, bien compris, en nous ramenant à la pratique des vertus chrétiennes commandées par l'Évangile, mais trop oubliées de nos jours, amènera la soumission de notre volonté à celle de notre Père Céleste, et lorsque cette soumission sera universellement répandue dans les âmes, le règne du mal sera détruit, et les hommes ayant progressé moralement, le règne de Dieu sera établi sur la terre comme il l'est dans les Cieux.

**M. J. B.**

Assisté médianimiquement de saint Lonis, saint Augustin, saint André.

Monsieur le Curé, agréez mes excuses pour avoir peut-être abusé de vos moments en vous les faisant consacrer à la lecture de cette épître ; mais ces Enseignements ne sont pas de moi, ils sont donnés par les Esprits : je ne suis qu'un instrument intelligent qui s'efforce d'être docile à leurs inspirations ; si cette lecture peut vous amener au désir de connaître et de pouvoir apprécier, d'une manière plus saine et plus juste, les Enseignements que Dieu dans sa bonté nous fait donner par ceux qu'il envoie aux médiums pour qu'ils les communiquent à leurs frères ; si, reconnaissant que le Spiritisme loin de vouloir nuire à la religion y ramène au contraire les âmes qui s'en tenaient éloignées, vous revenez des préven-

tions fâcheuses que la crainte que ce ne fût une erreur dangereuse faisait naître dans votre esprit, vous ne regretterez pas le temps que vous aurez consacré à cette étude; car le Seigneur nous ordonne de chercher à connaître la vérité; elle peut se présenter aux hommes dans les Enseignements Spiritistes; qu'ils demandent donc à Dieu notre Père de les éclairer, car Il a dit : *Je ne repousserai point celui qui vient à moi, et mon Esprit éclairera son esprit.* Mais comment pouvons-nous être éclairés sur ce que nous refusons d'étudier, de sonder pour en reconnaître l'essence ?

Agréez, Monsieur le Curé, l'expression de mes sentiments dévoués et mes salutations respectueuses.

M. J. B.

## DE LA NON-ÉTERNITÉ DES PEINES

---

3 Octobre 1862.

MONSIEUR L'ABBÉ A<sup>\*\*\*</sup>,

Vous demandez comment concilier la Justice de Dieu avec la non-éternité des peines de l'Enfer ; mais croyez-vous que Celui qui créa les mondes et tous ceux qui les habitent, ne puisse faire accorder sa Justice avec sa Bonté, et qu'en dehors des conceptions bornées des mortels, il ne puisse y avoir des punitions proportionnées aux fautes, tendant à améliorer les âmes coupables et à les ramener à Dieu ?

Pour moi, je suis certain qu'il en est ainsi, car je crois à ces paroles de Jésus : *Je suis venu pour sauver ce qui était perdu* ; autrement, comment concilier le titre de Créateur et de Père avec cette inflexible rigueur qui condamnerait à des supplices sans fin le malheureux qui a succombé à un moment de faiblesse ou d'égarement, et, surpris par la mort corporelle, n'a pas eu le temps de se repentir de ses fautes ?

Il est mort dans l'impénitence finale, et par rapport à cette existence terrestre, son âme n'a que des châtiments à subir en expiation de ses fautes ; mais qui est-ce qui vit dans l'homme ? Est-ce l'âme ou le corps ? Puisque quand l'âme abandonne ce dernier, il ne devient plus qu'une masse inerte, incapable de penser et d'agir, ce n'est pas lui qui a le principe vital, mais bien l'âme qui est immortelle et conserve par delà la tombe la faculté de penser et de sentir.

Or, si elle vit avec toutes ses facultés, elle peut se repentir ; elle peut comparer son état présent avec celui d'autres âmes ayant tenu une conduite différente de la sienne, et dès lors le regret d'avoir mérité le châtement qu'elle endure, peut lui faire faire un acte de soumission et d'appel à la Miséricorde divine qui ne refuse jamais le pardon au repentir. Ses peines sont alors suspendues ; il lui est permis de reprendre un corps pour recommencer une nouvelle existence, où elle s'efforcera de réparer le mal qu'elle a fait dans l'existence corporelle précédente, et ainsi l'expiation amenant la réparation et la progression morale, qui fait qu'un scélérat peut ensuite devenir un homme vertueux (et même un saint), satisfait à la Justice de Dieu, en même temps qu'elle n'est pas contraire à la connaissance que vous devez avoir de la Bonté infinie de votre Créateur.

La bonté, la clémence, mais ce sont les plus beaux titres à la reconnaissance des hommes, et vous voudriez les retrancher des attributs de la Divinité ! Un souverain de la terre n'a-t-il pas le droit de faire grâce, et vous voulez le refuser au Maître de l'univers ! Ah ! cessez de limiter ainsi la puissance de votre Dieu, et comprenez enfin qu'étant *Dieu*, il a la souveraine science, la souveraine sagesse, et qu'ayant aussi la Toute-Puissance, il peut châtier le coupable pour que sa Justice soit satisfaite, mais qu'Il ne punit pas par une éternité de supplices une offense de quelques années, qui sont une minute et même moins par rapport à l'éternité, ou comme un grain de sable au milieu des landes qui bordent l'Océan !...

Juge, Il proportionne la peine à l'offense ; Créateur et Père, Il a mis dans cet Esprit émané de son souffle, et qui constitue l'âme humaine, le germe d'un amour filial qui est

quelquefois des siècles à se développer; pour hâter ce développement, Dieu emploie tour à tour la douceur ou la sévérité par les épreuves auxquelles le pécheur est soumis, mais dès que, touché par l'accablement de ses maux spirituels ou corporels, l'Enfant prodigue renonce à prendre sa pâture parmi les êtres immondes, et se lève pour retourner dans la maison de son Père en lui disant avec douleur : *Père, j'ai péché*, la Justice cède la place à la Miséricorde, et la grâce justificative aide le coupable à se relever.

Ceci ne doit pas s'entendre seulement des corps, mais surtout de l'âme, puisque ce n'est qu'elle seule qui est l'être intelligent et immortel, et que le corps n'est qu'une enveloppe matérielle lui prêtant momentanément les organes nécessaires à la manifestation extérieure et sensible de ses facultés.

La vie corporelle n'est rien en comparaison de l'éternité; mais, pauvres esclaves de la matière, vous rapportez tout à cette vie temporaire, et vous oubliez toujours celle de l'âme; c'est pourquoi vous ne pouvez comprendre les choses du ciel, et les comparant à celles de votre terre, si misérables et imparfaites, vous prêtez à Dieu vos petites passions, vos mesquines jalousies et votre peu de charité.

Pourtant le divin Sauveur vous a donné une preuve éclatante de son amour pour les âmes, qu'Il avait créées à son image, et qui, envoyées sur la terre pour y progresser, ne pouvaient s'élever jusqu'à la connaissance de sa volonté, parce qu'elles s'étaient égarées et détournées de la voie tracée par Dieu.

Il a versé son Sang pour vous obtenir cette Rédemption qui, objet de l'admiration des anges, vous laisse presque froids et insensibles; cependant, par elle vous arrivez à votre Père, et vous voudriez qu'un sacrifice si inouï, un Dieu fait

homme et donnant sa vie corporelle, à laquelle Il avait communiqué tous les trésors spirituels de sa Divinité, vous voudriez, dis-je, qu'une pareille expiation et un tel Holocauste fussent inutiles pour le plus grand nombre de ses enfants, quand Il dit lui-même qu'Il fait ses délices d'être avec les enfants des hommes! Il ne serait donc pas Tout-Puissant, puisque son Sacrifice n'aurait pas atteint le but qu'Il se serait proposé; car on ne peut admettre que Dieu qui est également le Créateur de toutes les âmes, en ait prédestiné quelques-unes à un bonheur éternel, et d'autres à un malheur sans fin : où seraient alors sa Bonté et sa Justice?

Non, il n'en est pas ainsi : Jésus-Christ est mort pour tous, et tous seront sauvés par Lui; mais comme chaque âme a son libre arbitre, il dépend d'elle de hâter ou de retarder son union avec Dieu, selon qu'elle emploie ou rejette les moyens qui lui ont été donnés pour connaître et accomplir sa volonté; seulement, comme Dieu est Tout-Puissant et veut le bonheur de ses créatures, puisque dans sa bonté Il ne pouvait vouloir les créer pour les torturer pendant l'éternité, Il emploie s'il le faut l'excès même des souffrances physiques et morales pour ramener à Lui les âmes rebelles, qui, désirant enfin trouver un adoucissement aux tourments qu'elles endurent, font un retour sur elles-mêmes et reconnaissent alors la justice du châtement que leur conduite leur a attiré.

Souvent ces âmes coupables croient que leurs souffrances seront éternelles; car c'est une aggravation de peine que de ne pas espérer d'adoucissement à une douleur excessive; mais du moment qu'elles ont du regret de leurs fautes, leurs peines deviennent moins cruelles, et Dieu leur permet ensuite de revenir animer un corps afin de réparer et de se réhabiliter dans cette nouvelle existence.

Comprenez donc, enfin, que l'Amour de Dieu est infini comme sa puissance, et qu'il ne vous appartient pas à vous, pauvres humains, d'y mettre des bornes!

Osez-vous dire que le Créateur ne *peut* permettre à une âme de se réincarner?

Mais Celui qui l'a envoyée une première fois dans un corps qui, appartenant à la matière, a le sort de toutes les choses terrestres, et est redevenu poussière, ne peut-Il envoyer cette âme immortelle animer successivement deux, trois, quatre, cinq, six corps, enfin autant qu'il lui en faut pour arriver à la progression morale et intellectuelle qui lui est nécessaire?

Lorsque vous avez un vêtement trop court ou usé, vous le changez, et vous en prenez successivement dix, vingt, trente et plus, jusqu'à ce que vous soyez arrivé au terme de votre carrière; eh bien, le corps est l'enveloppe matérielle qui vêtit l'âme envoyée sur la terre; lorsque ce vêtement temporaire est hors de service, et que pour travailler à sa progression l'âme en a besoin d'un autre, elle est envoyée dans le corps de l'enfant qui va naître; son vêtement corporel est neuf, il n'est ni maculé, ni déchiré par les passions terrestres, et il dépend de l'âme de le conserver ainsi, et d'employer tous ses organes pour le bien, la gloire de Dieu et le bonheur du prochain; mais l'âme qui habite dans ce corps a conservé les tendances bonnes ou mauvaises qu'elle avait dans son existence corporelle précédente, voilà pourquoi de deux enfants nés dans les mêmes conditions, l'un montrera des dispositions diamétralement opposées à celles de l'autre; si l'âme n'habitait qu'un seul corps, pourquoi cette différence?

Pour être juste, Dieu doit créer toutes les âmes dans les mêmes conditions d'égalité.

Par rapport à l'âme on peut encore considérer le corps

comme un instrument dont se sert un ouvrier intelligent. Quand un statuaire veut dégrossir un bloc de marbre, il se sert d'abord d'outils grossiers en rapport avec le travail imparfait qu'il ébauche; mais à mesure que son œuvre avance, il prend des instruments plus capables de seconder sa pensée et de perfectionner son travail; de même, l'âme qui vient d'être créée n'habite d'abord qu'un corps dont les organes répondent au peu de travail intellectuel qui lui sera demandé, et au peu de responsabilité qu'elle aura de ses actes, étant encore à l'état d'enfant à sa naissance, dont les facultés se développeront avec l'âge et pourront le faire devenir un savant de l'Institut; mais alors la nature matérielle prédomine; c'est le sauvage, le cannibale. Lorsque cette existence est terminée, l'âme ne voulant pas toujours rester dans cet état d'infériorité, demande une autre existence corporelle en rapport avec le degré d'avancement qu'elle pense pouvoir acquérir, alors elle renaît dans une condition où elle peut jouir des bienfaits de la civilisation, et où elle acquiert les notions de justice, de droiture, etc., qui peuvent la faire progresser. Plus tard encore, une troisième existence corporelle plus parfaite que les deux autres, la fait monter de quelques degrés, et successivement jusqu'à ce qu'elle soit arrivée au haut de l'échelle de progression où elle trouve Dieu.

Qu'y a-t-il là d'inadmissible?

Comment admettre, au contraire, qu'une âme qui vient d'être créée simple et ignorante, pourra dans l'espace de 15, 20, 30, 40 ou 60 ans, acquérir toutes les connaissances, et pratiquer toutes les vertus qui peuvent lui obtenir le bonheur de voir Dieu, et de le posséder pendant toute l'éternité?

Vous abaisseriez bien alors la grandeur et les perfections infinies de Dieu! Et puis quelle décevante immobilité pour

cette âme intelligente, condamnée à rester éternellement dans le même état où elle a été surprise lorsqu'elle a quitté son corps !

Puisque chacun est jugé selon ses œuvres, que deviendra l'âme qui n'a pas offensé Dieu assez grièvement pour mériter un enfer éternel, et qui pourtant, si elle ne peut progresser, ne peut non plus mériter le bonheur des saints ?

Si les prières de l'Église pour les âmes du purgatoire la délivrent, elle n'est donc plus jugée selon ses œuvres, et elle jouit du même bonheur que les saints et les martyrs : où est la justice ?

Mais dites que les prières de l'Église inspirent aux âmes coupables le désir de réparer leurs fautes, et d'aimer et servir Dieu qui leur en donne les moyens dans une nouvelle incarnation, alors la justice et la bonté de Dieu sont satisfaites, et l'on comprend mieux cette continuelle activité d'une âme intelligente et immortelle, s'efforçant de progresser (ou si elle est déjà avancée, aidant ses sœurs incarnées par ses inspirations), que cette éternelle stagnation dans le bonheur comme dans le malheur.

Quelle est l'âme actuellement sur la terre, qui, avec la notion qu'elle peut et doit avoir des perfections infinies de Dieu, oserait se dire : *en quittant cette terre je serai digne de posséder Dieu* ; dites que ce sera peut-être dans quelques siècles ou quelques milliers de siècles et vous approcherez de la probabilité.

Ainsi donc, ne vous enorgueillissez pas, et ne dites pas : je suis dans le vrai ; ne lancez pas l'anathème à quiconque a une opinion différente de la vôtre.

Qui, sur la terre, pourrait supporter la vue de la gloire éclatante qui rayonne auprès du trône de Dieu ?... Ceux aux-

quels il a été donné de l'entrevoir ne l'ont aperçue qu'à travers des voiles qui en amortissaient l'éclat, car leurs yeux corporels eussent été brûlés... Il en est de même pour la lumière qui éclaire les intelligences; ce n'est que peu à peu qu'un voile tombe, puis un autre, puis un autre encore..... Nul sur la terre ne possède la vérité entière, pure, sans mélange, car il serait Dieu !

Les révélations données aux patriarches, aux prophètes, ont été des rayons émanés du soleil de la vérité; ils ont éclairé les intelligences et fait progresser l'humanité en répandant la connaissance d'un Dieu unique, et en apprenant aux hommes leurs devoirs envers leur Créateur et ceux envers leurs frères, mais elles n'étaient point complètes.

Le Verbe de Dieu, pur rayon lumineux, s'est voilé de l'enveloppe corporelle pour venir apporter sur la terre cette étincelle de Foi, d'Espérance et d'Amour, qui, en s'étendant de proche en proche, devait régénérer l'humanité. Il a enseigné les hommes par ses exemples, par sa vie et par sa mort, et l'on a pu dire de Lui avec vérité : *La lumière a lui dans les ténèbres, mais les ténèbres ne l'ont point comprise.* Il était la Vérité et la Vie, Il venait apporter la Grâce qui donne la vie à l'âme et lui montre le chemin qu'elle doit suivre pour arriver à la Vérité; mais les hommes, trop attachés aux jouissances de la terre, n'ont pas compris cet immense Bienfait, et ils ont lancé l'anathème contre Celui qui venait les régénérer, les sauver !...

Le déicide s'est accompli, et les flots de sang des martyrs en ont perpétué le souvenir, car le disciple n'est pas plus que le Maître; mais en *croyant en lui et en suivant ses traces*, il lui est donné d'être fait enfant de Dieu par adoption et par grâce, et son âme possède la vie qui lui fera connaître la vérité. Les

divins préceptes du Sauveur ont été recueillis, et forment ce code précieux de sublime morale que vous connaissez tous au moins de nom ; mais il ne suffit pas de lire l'Évangile sans le comprendre et sans mettre en pratique ce qu'il enseigne. Or, combien peu parmi vous savent en saisir l'esprit, le sens caché sous la lettre ou la forme ? et combien moins encore y conforment leur conduite, en tout ce qu'ils n'ont pu moins faire que de comprendre !

Cependant, c'est le livre par excellence, où votre âme, votre intelligence, votre cœur doivent puiser la vie surnaturelle et divine qui doit les animer ; la révélation nouvelle vient vous apprendre à y lire, et mettre ses enseignements à la portée de toutes les intelligences, afin que toutes puissent croire et pratiquer ce qu'il commande ; ne la repoussez donc pas, car elle est un des plus grands bienfaits que Dieu pût encore répandre sur l'humanité ; elle est la réalisation de la promesse qui lui a été faite de lui envoyer l'esprit de Vérité pour lui enseigner toutes choses, et lui rappeler celles qui lui avaient déjà été dites.

N'ayez pas l'orgueilleuse prétention de croire que vous n'avez plus rien à apprendre dans le Livre éternel de Dieu, mais élevez vers Lui vos actions de grâces, lorsqu'Il permet que quelques pages vous en soient révélées, afin de vous aider dans l'œuvre de votre progression morale. Vous aviez oublié ou mal compris le sens des anciennes révélations et traditions, sur lesquelles le passage des siècles d'ignorance et de barbarie avait laissé comme un enduit poudreux, empêchant l'intelligence d'en saisir les sublimes beautés ; car, dans les traductions successives, la transformation des idées et du langage a changé la valeur des mots qui n'ont plus pour vous leur sens primitif. De cette confusion de mots et d'idées, résultait comme un chaos où votre âme restait plongée dans

une apathique indifférence, quand ce n'était, hélas ! dans le scepticisme et l'incrédulité; et les divins enseignements de Jésus-Christ ne rapportaient pas dans les âmes les fruits qu'ils sont destinés à y produire.

C'est pourquoi le Seigneur, touché de la misère intellectuelle de ces âmes qu'Il était venu régénérer, mais qui avançaient si péniblement, si lentement dans la voie qu'Il leur avait tracée, a ordonné à ses Esprits de lumière de se répandre par toute la terre, et par l'intermédiaire des *médiums*, de raviver la foi prête à s'éteindre en donnant des preuves si évidentes de sa bonté et de sa justice; en démontrant d'une manière si claire l'immortalité de l'âme; en répandant une si lumineuse clarté sur les points obscurs que la raison se refusait à admettre, que désormais le doute ne fût plus possible.

Non, le doute n'est plus possible pour qui veut étudier sans l'arrière-pensée orgueilleuse de préférer son propre jugement ou ses propres lumières terrestres, fruits des observations inexactes des sens matériels et bornés, à ce que la divine lumière de l'Esprit d'intelligence peut venir apprendre aux hommes.

Vous tous qui êtes de bonne volonté et cherchez à connaître la vérité, rappelez-vous cette parole du Sauveur :

« *Je vous le dis en vérité : si vous ne devenez simples comme un de ces petits, vous n'aurez point l'intelligence des choses du royaume de Dieu.* »

En effet, pour comprendre ce que les envoyés du Seigneur viennent vous révéler, il faut que votre esprit fasse abandon total de ses connaissances acquises au point de vue humain, et qu'avec la candeur et la foi naïve du petit enfant, qui sent instinctivement qu'il a tout à apprendre, il dise avec simplicité et bonne foi comme le jeune Samuel : *Parlez, Seigneur,*

*vo*tre *serviteur écoute*. Alors le Verbe de Dieu se fera entendre par ceux qu'Il a chargés de porter ses enseignements jusqu'aux extrémités de la terre, et votre âme aura l'intelligence des belles et consolantes vérités que le nuage de l'orgueil empêche d'entrevoir aux superbes, qui se confient en eux-mêmes, et en leur sagesse mondaine. Mais pour croire, il faut le vouloir. Combien, hélas ! préfèrent les ténèbres de l'ignorance à la lumière intellectuelle, leur montrant qu'ils ne suivent pas les traces du divin Maître, dont pourtant ils se disent les disciples ! La sensualité, ou recherche du bien-être matériel, est tellement passée dans les habitudes et dans les mœurs, que l'on trouve durs et en quelque sorte impraticables, les enseignements de la charité disant aux hommes qu'ils ne sont que les dépositaires des biens de Dieu, et qu'ils doivent les partager avec leurs frères malheureux. On voudrait bien suivre Jésus-Christ au Thabor, mais non sur le Golgotha ; cependant toute âme voulant arriver à la gloire doit traverser les épreuves qui purifient, et gravir le Calvaire douloureux où l'âme se dépouille de tout ce qui est terrestre et charnel.

Comprenant le but providentiel de la souffrance, ne murmurez plus lorsque les maux paraîtront devoir vous accabler ; souvenez-vous que vous les avez choisis comme expiation, et que si vous les supportez avec courage et résignation en les unissant aux souffrances de Jésus-Christ, vous aurez gravi un des échelons qui doivent vous rapprocher de Lui.

N'accusez ni la Bonté de votre Père, ni sa Justice, et vous dépouillant des vains raisonnements d'une intelligence encore trop bornée pour comprendre les admirables secrets de la Toute-Puissance divine, lorsqu'Elle les met à votre portée par les explications qu'Elle permet qui vous soient données, ne dites pas : cela ne peut pas être ; ce n'est pas admissible. Qui est-ce

**qui possède la Toute-Puissance? Est-ce Dieu, ou vous de par votre raison?**

Ne repoussez donc pas la *réincarnation*, cette vérité qui démontre d'une manière si claire la **justice de Dieu** poursuivant à travers les siècles la punition des méfaits, **en même temps** qu'elle fait éclater la bonté du Père, qui pardonne **aux âmes** repentantes et leur permet, par les expiations successives des épreuves corporelles, de s'épurer et de reconquérir tous leurs droits au bonheur des élus.

Quoi de plus juste que ce point de départ unique des âmes, qui, toutes créées simples, ignorantes et laissées à leur libre arbitre, prennent des voies différentes les éloignant plus ou moins du but qu'elles doivent atteindre, mais qui reconnaissant qu'elles se sont trompées, peuvent demander au Créateur de leur permettre de reprendre une meilleure route les rapprochant de la fin pour laquelle elles ont été créées?

Mais pour cela, il leur faut un corps matériel, car l'esprit sans les organes corporels ne peut progresser; ces derniers lui sont nécessaires pour aider au développement successif de toutes les facultés, de toutes les qualités contenues en lui comme à l'état de germe, et qui ont besoin de longues périodes d'existences corporelles, pour que tous les divers attributs de cet être intelligent, qui doit au terme de sa progression refléter l'image des perfections de son Créateur, arrivent à leur état parfait.

ST LOUIS, ST ANDRÉ.

---

Cet enseignement des Esprits touchant la réincarnation n'est pas une croyance nouvelle; on la retrouve dans l'Inde, en Égypte, chez les Perses, les Juifs, les Druides, les sauvages

Américains, et son universalité prouve que c'est une des lois fondamentales qui régissent les âmes, et une de ces vérités révélées dès le commencement des civilisations. Mais à mesure que les traditions se sont éloignées de leurs sources primitives il s'y est mêlé un alliage d'erreurs, et confondant ensuite ce qui était le fait de l'ignorance et de la superstition avec la vérité qui devait éclairer et guider, on a tout rejeté. Il était réservé à cette époque plus universellement éclairée, de coordonner ces fragments épars chez tous les peuples, pour arriver à l'unité de principe, au moyen d'un ensemble plus complet et plus général de manifestations marquant la période psychologique dans laquelle va entrer l'humanité. Mais cette concordance entre ce que les Esprits enseignent aujourd'hui et les croyances des temps les plus reculés, est un fait significatif devant empêcher de repousser à la légère une loi universellement révélée pour faire progresser l'homme, en lui montrant la nécessité de la purification par des épreuves successives.

En effet, la pluralité des incarnations permet d'atteindre où on n'avait pu arriver dans une existence précédente, et ainsi personne n'échappe à la loi du progrès; chacun est récompensé selon son mérite *réel*, et nul n'est exclu de la félicité suprême à laquelle il peut prétendre, quels que soient les obstacles qu'il ait rencontrés sur sa route.

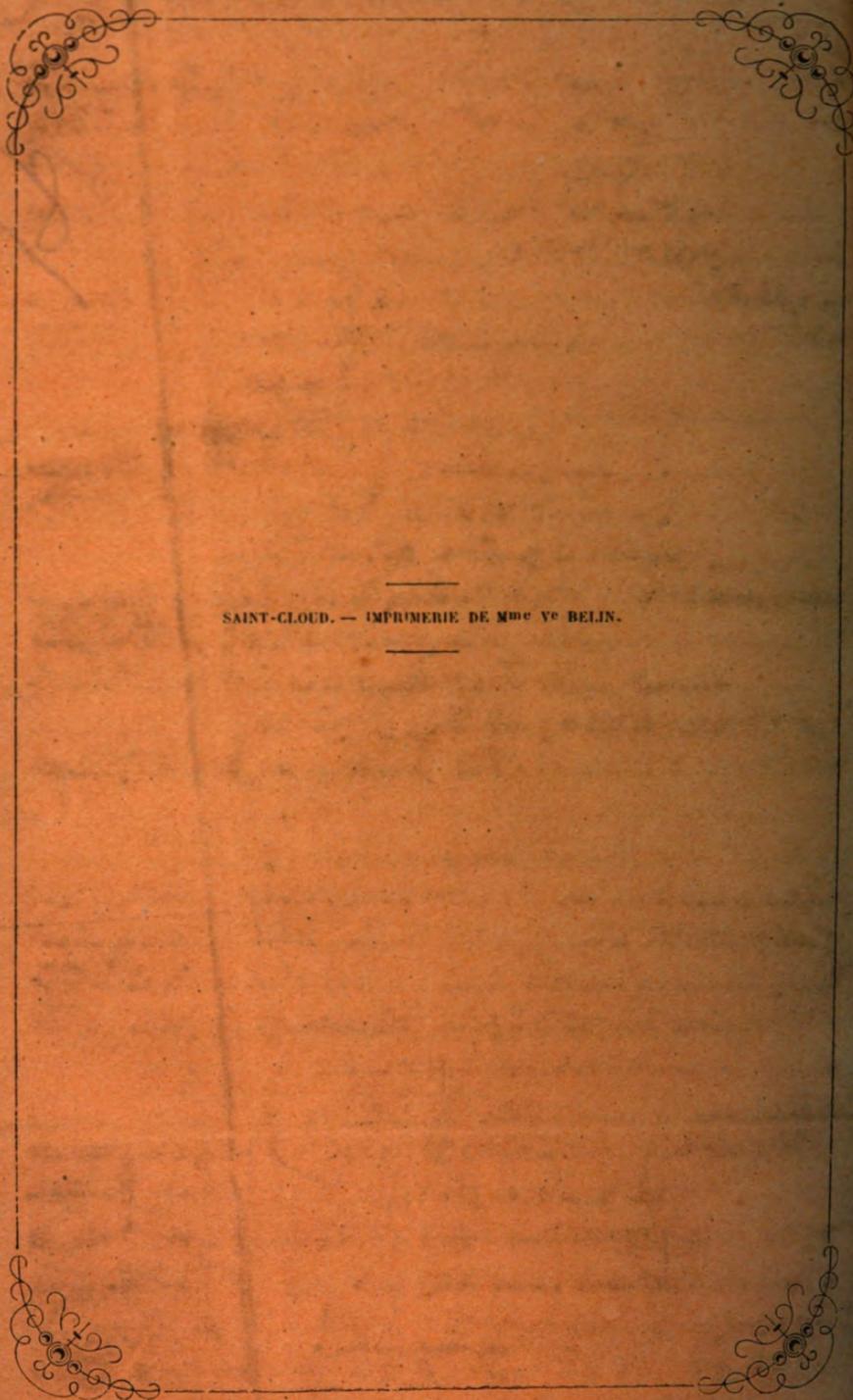
N'est-ce pas donner une idée plus grande de la justice et de la bonté de Dieu, que de montrer que les châtimens pour ne pas être éternels n'en sont pas moins réels, et sont plus équitables, étant proportionnés au degré de l'offense et à la durée d'endurcissement de l'âme coupable.

M. J. B.

---

8 JA 66





—  
SAINT-CLOUD. — IMPRIMERIE DE M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> BELIN.  
—

